



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Du 29 septembre 2020 Par visioconférence à 18h30

Ordre du jour

- 1) Rapport Moral du Président
- 2) Rapport du Trésorier
- 3) Bilan de l'activité pour la saison 2019 – 2020 (animations, matériel, sorties et formations)
- 4) Élection des Membres du Bureau
- 5) Questions diverses

Le nombre de membres présents étant de 46 en visioconférence + 8 Membres du Bureau en réunion présentiel + 9 pouvoirs soit : **63 participants sur 196 adhérents.**

Le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint. L'Assemblée Générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

1) Rapport moral du Président

La saison a été stoppée par le confinement en mars 2020, en raison de la situation sanitaire. Les cours n'ont pas pu reprendre.

1.1. Effectif global de la section année 2019 :

Les cotisations en 2019 ont été de 187 adhérents. (v/s 153 en 2018)

Réparti comme suit :

76 % - Section Adultes

24 % - Section Jeunes (de moins de 16 ans)

21 encadrants dont 3 femmes

Nous sommes le 2^{ème} club de l'Essonne après MASSY.

Nous rappelons que nous sommes un Club Associatif qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles (encadrants inclus).

1.2. Bilan Formation Encadrants :

En dépit de la situation, nous avons un bilan positif des formations d'encadrants :

- 1 SPMF2 : Sandrine BETTON. – réussite de son examen le vendredi 25 septembre à NIOLON – Félicitations !
- 1 SPMF1 : Bérengère MOTTE - réussite de l'examen – Félicitations !
- En cours de formation SPMF1 : Alexandre COLLEU.
- En cours de formation N4 : 3 Encadrants : Françoise VIEILLE, Benjamin LEPORCQ, Pascal PERINO - Présentation à l'examen la 1^{ère} semaine d'octobre. L'encadrement est assuré par Patrick SEKERCYAN et Philippe BRIDENNE
- 2 initiateurs en cours de formation : Ludovic LE TRAON et Yannick LAPIERRE.



1.3. Bilan par niveaux de plongée – Section Adultes :

Formations suivies par les adhérents en 2019-2020

- N1 : 17 candidats - pas de passage de niveau en raison de la situation sanitaire
- N2 : 24 candidats avec 6 réussites le 24 septembre 2020 à ST MANDRIER :
 - o Valery DUDART
 - o Jean-François FOUCHÉ
 - o Ghislaine LALLEMENT
 - o Mélanie LE TRAON
 - o Pierre-Arnaud ROBERT
 - o Michel SAHUNFélicitations !
- N3 : 6 candidats – pas de passage de niveau

1.4. Bilan Section Jeunes :

La section a accueilli 30 Jeunes, comme suit :

- 26 licenciés à l'USP Plongée
- 4 licenciés au SubaquaClub de VILLEBON-SUR-YVETTE

La section est assurée par 10 encadrants. Les séances se déroulent le jeudi soir de 18h30 à 20h15, à la piscine de Polytechnique.

Les Jeunes préparent les brevets de plongeurs de Bronze, d'Argent, d'Or, et le Niveau N1 pour les Jeunes de 14 ans.

Le taux de présence est en moyenne de 80 %, donc une présence assidue des Jeunes.

17 séances ont été assurées sur les 30 prévues sur l'année (arrêt total de l'activité en raison de la COVID)

Les sorties AquaJeunes en mars 2020 ainsi que Frioul en juillet 2020, ont été annulées en raison de la situation sanitaire COVID.

1.5. Bilan Section Handisport :

La section accueille 2 adhérents, Benoît MIOT, et Josselin BULOT :

Au niveau des moniteurs, il y a 5 EH1+ (Pierre BLANDEL, Bertrand BOUCHEND'HOMME, Pascal PERINO, Jean-Michel FOULQUIER, Michel MIOT). Pour l'encadrement de 2 plongeurs Handi, il faut 3 encadrants : 2 sous l'eau, plus 1 personne en surface.

A la demande du CODEP91, Jean-Michel FOULQUIER a été nommé Directeur Technique HandiSub.

Benoît, est toujours très assidu et ravi de venir prendre son bain comme il le dit si bien. Cette année on a même pu observer une certaine progression. Il sait maintenant purger sa stab seul de façon à descendre (on a accroché un sac de balles de golf sur sa purge haute pour qu'il puisse l'attraper), et depuis qu'il plonge avec les nouveaux détendeurs il reste quasiment toute la séance sous l'eau (avant il remontait régulièrement).



Nous avons eu en 2019 l'arrivée de Josselin, très assidu également, tout nouvel inscrit au club, attend avec impatience de pouvoir replonger. Jeune très intéressé par le côté technique il est heureux de gréer seul son matériel sous la surveillance de nos encadrants. Jean-Michel a la gentillesse de faire marcher son imagination pour lui confectionner des jeux et donc faire en sorte qu'il ne s'ennuie pas.

Le créneau du mercredi soir est reconduit pour la saison 2020-2021, 19h00-20h00, merci à Evelyne DANEMULLER de L'USP GENERALE.

1.6. Bilan Section Apnée :

- 10 adhérents inscrits (encadrants compris) pour la saison 2019-2020.
- 14 séances ont été assurées (arrêt total de l'activité en raison de la COVID)
- 7 fosses réalisées : 3 par le Club USP de PALAISEAU – 4 par le Club de VILLEBON-SUR-YVETTE
Environ 16 à 18 participants par fosse (avec entre 2 à 4 adhérents de Palaiseau)
- Il n'y pas eu de programmation de voyage Apnée.

1.7. Matériel :

Inspection Visuelle des Blocs sous pression :

La journée TIV (Technicien Inspection Visuel) a eu lieu le 27 juin 2020. Les révisions des blocs ont été faits avec une dizaine d'adhérents, en respect avec les mesures Covid.

- C'est une obligation légale annuelle (Directive du Ministère de l'Industrie)
- 22 Bloc du Club et personnels ont été révisés ainsi que ceux de la Nage avec Palmes.
- L'ensemble des formalités administratives : fiches d'inspection par les TIV, et attestations TIV, ont été enregistrées en séances sur le site <https://tiv.ffessm.fr>, pour la 3ème année,

L'ensemble de l'activité est finalisé en temps réel et sur le site de la FFESSM, grâce aux formateurs internes du Club et formateur référent au sein du CODEP 91/FFESSM, notamment Pascal PERINO et Jean-Michel FOULQUIER. Merci à la TEAM Matériel pour son action permanente qui nous permet d'assurer les séances et sorties Club.

1.8. Bilan Fosses 2019-2020 (profondeur 20 mètres en milieu artificiel) :

Le budget global fosse pour cette saison 2019-2020, est de 3 710 € pour 20 fosses plongeurs dont 3 fosses apnées : Soit la fosse plongeur Bloc (1h) à 160€, et la fosse plongeur apnée (2h) à 330 €.

Ce budget est inclus dans les cotisations de nos adhérents sans surcoût pour eux.

11 fosses réalisées et 2 fosses apnées à la suite de l'impact COVID 19. La ville d'ANTONY a proposé de rembourser les 7 fosses non effectuées.

Pour la saison 2020-2021 : 19 fosses et 3 fosses apnées à la mi-juillet 2020, ont été réservées, pour un montant de 4 030 €.

Au bilan La fosse d'ANTONY est plus fréquentée car à proximité de PALAISEAU, tout en ayant une contrainte de stationnement importante et des vestiaires étroits et peu pratiques. La fréquentation des fosses est de 14 plongeurs en moyenne avec 6 encadrants en moyenne.



Merci d'anticiper vos demandes, trop d'inscriptions tardives cette saison entraînant des modifications de fiches de sécurités et donc d'affectation d'encadrants avec des plongeurs aux niveaux disparates.

⇒ **Le Rapport Moral du Président est voté à l'unanimité**

2) Rapport du Trésorier

Françoise VIEILLE présente son rapport de Trésorerie, sous forme d'un diaporama, pour l'exercice de l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, comme l'impose les statuts de l'USP générale, dont notre section dépend.

Pour rappel, la comptabilité de notre section est une comptabilité de trésorerie c'est-à-dire basée sur le principe « encaissements/décaissements ». Ainsi les recettes et les dépenses ne sont prises en compte que lorsqu'elles sont effectivement perçues ou payées.

Les recettes acquises mais non encore perçues et les dépenses engagées mais pas encore payées ne rentrent donc pas dans le bilan financier 2019.

Nos comptes sont transmis chaque année au trésorier général de l'USP et peuvent être contrôlés par un commissaire aux comptes sur demande.

Pour 2019 :

- Dépenses = 118 388 €, une augmentation de l'ordre de +45% par rapport à 2018.
 - Recettes = 118 830 €, une augmentation de l'ordre de -49% par rapport à 2018
- Soit un excédent de 442 € qui sera alloué à l'achat de matériel début 2020.

Recettes :

Les principaux postes de recettes sont les cotisations et les subventions.

Le poste cotisations est en augmentation de 11% par rapport à 2018. La subvention de fonctionnement est stable depuis 3 ans (baisse de 100 €).

Dépenses :

Les principaux postes de dépenses sont l'achat de licences et assurances, l'achat et l'entretien du matériel et l'encadrement lors des sorties.

Le poste matériel est stable par rapport à l'année 2018.

La prise en charge encadrement pour les sorties a été de 6 924 €.

Sans aucun impact sur notre résultat puisque compensés, les postes dépenses « Frais de déplacements » et recettes « Dons » sont en forte augmentation. Nous avons continué à inciter les bénévoles à bénéficier de l'avoir fiscal pour frais kilométriques. Cela permet aux bénéficiaires d'obtenir une déduction fiscale.

Pour l'année 2020, la poursuite du renouvellement et augmentation de nos équipements de plongée est prévue au budget.

Comme chaque année, notre situation de trésorerie est satisfaisante.

Toutes les pièces comptables, numérotées, classées et archivées peuvent être consultées par tout adhérent qui en fait la demande au Président.

⇒ **A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.**



3) Bilan de l'activité pour la saison

3.1 Animations 2019 :

Les animations 2019, sont listées ci-dessous. Les dépenses en 2019 se sont élevées à 3 309 €, et les recettes à 1 832 €, soit une prise en charge par le Club de 1 477 €.

Date	Animation	Participants
Janvier	Galette adultes / Enfants	25
Mars	Soirée crêpes	26
Avril	Pâques enfants	
Juin	TIV	
Juin	Assemblée Générale	41
Septembre	Forum des associations	
Novembre	Vins/fromage	55
Décembre	Repas de Noel	53
Décembre	Noel enfants	

3.2 Sortie 2019 / 2020 :

MARSEILLE - Atelier de la Mer & Hôtel Baelana

- 2 au 7 août 2020 - Séjour de 6 jours, 8 plongées sur 4 jours
- 6 participants -> 41 plongées
- Cout de la sortie : Coût forfaitaire à l'atelier de la mer !!! (Petite négo sur une plongée annulée)
Trajet en covoiturage, repas du soir hors budget = 600€ par personne

SAINT MANDRIER – CPSM & Hôtel Résidence NEMEA CAP AZU

- Du 19 au 25 septembre 2020
- 9 participants dont 3 moniteurs -> 10 plongées / personne prévue
- Subvention demandée à chaque élève : 125 € maximum, sinon dépend du nombre de plongée réalisée (prévision pour ce voyage 100€)
- Coût moyen par personne : Séjour = 900 € (pour moniteur 400 €) (repas fait maison, pour limiter le surcoût)

SAINT EUSTACHE – Toussaint 2020

Le voyage a été reporté à la deuxième semaine de la Toussaint 2021, car trop de contrainte (pas de restaurant, pas de balade).

Nous attendons les informations pour ce report.

Le responsable voyage :

- Ne fait que proposer des voyages, la gestion est confiée à un tour opérateur (responsabilité juridique)
- Est à même de répondre à toutes questions. La plupart du temps, lui seul connaît vraiment les réponses
 - Donc, adressez-lui toutes vos interrogations : USP-plongee-sorties@gmx.fr (messagerie RGPD !!)
- Présentation des propositions de voyage en janvier sur le site www.usp-plongee.com, section sortie : Voyage / Date / description brève / lien vers les sites des clubs de plongée – voyageur
N'hésitez pas à consulter les liens, souvent les réponses à vos questions y sont.



- Préférence de stages en France et Europe, l'année prochaine en raison du COVID 19 (caraïbes comprises)

Inscription obligatoire par le site en précisant le voyage.

- Transmission de l'information à vos responsables de passage de niveau pour les sorties techniques
- La durée est adaptable sur les voyages France. Demande au niveau de l'inscription
- Intention de participation demandée avant le salon de la plongée en janvier afin de faire préparer les devis

⇒ **Bilan des sorties voté à l'unanimité**

4) Election des Membres du Bureau

Article 18 du statut USP :

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Alexandre COLLEU ne souhaite pas se représenter au Bureau afin de se consacrer pleinement à sa formation. Le Bureau le remercie pour son engagement précieux tous au long de ces années en tant Directeur Technique, et lui souhaite la pleine réussite de ses projets.

Le bureau 2019-2020 proposé est composé de 10 personnes, il est procédé à la mise au vote.

⇒ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.**

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmé par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Michel MIOT
- Vice-président : Jérôme LEMERAY
- Responsable technique : Stéphane LANGLOIS
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Secrétaire : Valérie NOEL
- Responsable animations : Manuel DIAS
- Responsable Sorties : Stéphane LANGLOIS
- Responsable matériel : Jean-Michel FOULQUIER
- Responsable Jeunes : Alain BALDACH
- Responsable Webmaster : Michel MIOT
- Responsable subventions : Benjamin LEPORCQ



5) Questions diverses

5.1 Appel à volontariat en 2019-2020

TRACTAGE : Un véhicule dédié est affecté à cette tâche pour un coût moyen annuel de 500 € environ (assurance, carburant, entretien.....)

GONFLAGE : Vous serez formés par les membres de l'équipe matériel et sous ma responsabilité vous serez apte à gonfler les blocs à raison de 2 à 3 fois par an. Si vous êtes volontaires, rapprochez-vous de Jean-Michel FOULQUIER

Merci à la TEAM TRACTAGE et ou GONFLAGE pour son action permanente qui nous permet d'assurer toutes nos séances et sorties Club.

5.2 Information COVID – vision au 29-09-20 (sous réserve de nouvelles mesures)

- Report de la reprise de notre activité à POLYTECHNIQUE en attente directive de la direction de l'X.
- Reprise FOSSE ANTONY mardi 29 septembre 2020 : 2 fosses effectuées, 1 moniteurs, 1 apnée
- Reprise activité LA VAGUE :
 - Les mercredis soir de 19h à 20h , HANDI SUB, 1 ligne
 - dès le MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020, ligne 10 •
 - Dès le samedi 3 octobre de 9h00 à 10h00 = ligne 8

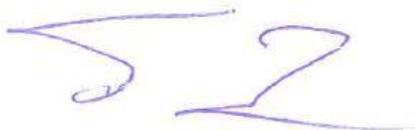
(sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Président sortant de l'USP Plongée

Jérôme LEMERAY

U.S.P PLONGÉE SOUS MARINE
N° FFESSM 07910061

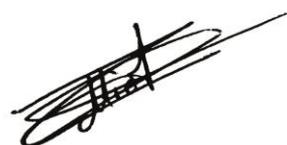

LEMERAY Jérôme

Président entrant de l'USP Plongée

Michel MIOT

Le Président de l'USP Plongée

Michel MIOT


USP PLONGEE
N°07910061